

DEMANDE D'HABILITATION
Contrat quadriennal 2010-2013
Master Sociologie-ethnologie
SPECIALITE AESS
(Approfondissement pour l'Enseignement des
Sciences Sociales)

DOMAINE : Sciences humaines et sociales

MENTION : Sociologie-ethnologie

SOMMAIRE

- I. FICHE D'IDENTITE DE LA FORMATION**
- II. OBJECTIF DE LA MENTION**
 - 1 Objectifs scientifiques et pédagogiques de la mention
 - 2 Objectifs professionnels et débouchés
- III. CONTEXTE**
 - 1. Cohérence des parcours
 - 2. Positionnement dans l'environnement
 - 3. Adossement à la recherche
 - 4. Partenariats académiques régionaux, nationaux et internationaux
 - 5. Ouverture internationale
- IV. ORGANISATION DE LA MENTION**
 - 1. Structure
 - 2. Spécialités
 - 3. Publics concernés
 - 4. Équipe pédagogique
- V. ORGANISATION DES CURSUS**
 - 1. Descriptif
 - 2. Organisation pédagogique
 - 3. Descriptif des UE
 - 4. Aspects formation à la recherche
 - 5. Aspects professionnalisants
 - 6. Formation Tout au Long de la Vie
 - 7. Pilotage et accompagnement
 - 8. Évaluation des étudiants
- VI. BILAN DE FONCTIONNEMENT**

1. Flux constatés et attendus
2. Bilan du devenir des étudiants depuis la création du master
3. Evaluation de la formation : devenir des étudiants
4. Evaluation des enseignements
5. Conséquences de l'évaluation sur le pilotage

I. FICHE D'IDENTITE DE LA FORMATION

Etablissement : Université des Sciences et Technologies de Lille (USTL – Lille 1)

Composantes organisatrices : Faculté des sciences économiques et sociales ; Institut des Sciences Economiques et de Management ; Science Po Lille, Institut de Sociologie et d'Anthropologie

Co-habilitation : Oui. La spécialité AESS devrait être co-habilité avec Lille 2

Dénomination du domaine de formation : Sciences humaines et sociales

Intitulé de la mention : Sociologie-ethnologie

Date d'ouverture de la formation : 2010

Création ou renouvellement : Création d'une spécialité à l'intérieur d'un MASTER existant, à partir d'un diplôme de sciences politiques existant.

Licences d'accès de plein droit : licence de Sociologie-Ethnologie de l'Université de Lille 1, licence d'économie et gestion de l'Université Lille 1.

Responsables de la Spécialité :

- **noms** : Renaud Fillieule et Patrick Mardellat
- **qualités** : R. Fillieule : Professeur, P. Mardellat : Maître de conférences
- **sections CNU** : R. Fillieule : 19, P. Mardellat : 05
- **équipe/laboratoire** Clersé, UMR 8019-CNRS
- **adresses électroniques** : renaud.fillieule@univ-lille1.fr et patrick.mardellat@iep.univ-lille2.fr
- **téléphone** : 03 20 33 46 04
- **télécopie** : 03 20 33 66 40

Spécialités : Approfondissement pour l'enseignement en Sciences Sociales (AESS)

Intitulé de la spécialité	Création / Renouvellement	Nom du responsable pédagogique	Qualité (PR ou MCF)	Section CNU	Equipe-laboratoire	Établissement
Spécialité M1 AESS	Création	Renaud FILLIEULE	PR	19	Clersé (UMR 8019-CNRS)	Lille 1
Spécialité M2 AESS	création	Delphine POUCHAIN et Cédric PASSARD	PRAG	05	CLERSE CERAPS	IEP Lille

II. OBJECTIFS DE LA SPECIALITE

Le nouveau projet de spécialité AESS – métiers de l'enseignement des sciences économiques et sociales – est une création consécutive à la mastérisation des concours d'enseignement secondaire (CAPES, Agrégation).

Le M1 sociologie-ethnologie, spécialité AESS, est une création profitant en partie d'une mutualisation de cours existant dans les formations de sociologie et d'économie de la Faculté des SES de Lille 1, soutenues par le laboratoire CLERSE (UMR 8019).

Le M2 AESS auquel il prépare reprend un diplôme de science politique existant, validant actuellement une cinquième année de Science Po Lille, et qui vise à préparer le CAPES et l'Agrégation.

1. Objectifs scientifiques et pédagogiques de la mention

Objectifs généraux de la spécialité AESS

Il s'agit, en M1, de former des étudiants ayant la bi-disciplinarité économique et sociologique requise pour de nombreux concours de la fonction publique, et notamment les métiers de l'enseignement. La généralité du master en fait à la fois une formation adaptée au concours du CAPES, une « pré-préparation » adéquate pour l'Agrégation de Sciences Economiques et Sociales, et enfin une plateforme adaptée à la poursuite d'étude dans d'autres M2 de la faculté fondés sur cette bi-disciplinarité (M2 APIESS, M2 DEIPP, M2 SESA, etc.) ou ouvrant sur des concours de la fonction publique territoriale (M2 MGCT).

Objectifs généraux du M2 spécialité AESS

Le M2 est organisé en association avec l'IEP de Lille. Dans la suite logique du M1, le M2 se propose de préparer plus spécifiquement les étudiants aux épreuves écrites et orales du CAPES et de l'Agrégation de Sciences Economiques et Sociales, tout en proposant une formation professionnalisante par le biais de stages notamment. Le M2 s'appuie sur la préparation aux concours de Sciences Economiques et Sociales telle qu'elle existe à l'Institut d'Etudes Politiques de Lille, où elle constitue un des parcours de spécialisation de 5^e année. Cette préparation, qui a fait ses preuves depuis une dizaine d'année, sera adaptée aux exigences de la mastérisation (voir infra).

Cette spécialité forme par ailleurs une excellente préparation à la recherche dans les domaines socio-économiques.

2. Objectifs professionnels et débouchés

La voie professionnelle

L'objectif de cette spécialité de master est d'aboutir à la formation d'étudiants prêts à s'investir dans la formation en sciences économiques et sociales. Les concours de la fonction publique, CAPES et Agrégation, constituent la voie royale de cette formation. Au delà, de multiples entreprises privées ou publiques disposent d'un module de formation en sciences sociales à l'usage de candidats à des concours spécifiques, des formations internes, des dispositifs de formation continue... La voie de l'enseignement secondaire n'est donc pas l'unique débouché des étudiants formés à la formation aux sciences sociales. Or, à notre connaissance, aucun Master régional n'occupe

actuellement le secteur de la « formation à la formation » en sciences sociales. La Spécialité AESS du master sociologie-ethnologie répond donc à un besoin de formation dans les secteurs privés et publics.

La voie du doctorat

La récente crise économique a démontré la nécessité de mieux articuler les représentations des différentes sciences sociales. C'est l'objet d'une série de voies de recherche particulièrement vives, dont témoignent, par exemple les deux derniers prix Nobel attribués à Williamson et Ostrom (originaire des sciences politiques). Cette mention de Master entend apporter aux étudiants à travers son appui sur deux laboratoires de recherche reconnus, les moyens de continuer dans cette voie.

III. CONTEXTE

1. Cohérence des parcours LMD

La spécialité AESS se situe dans le prolongement de la licence de sociologie et de la licence d'économie proposées par la Faculté.

La licence de sociologie : à l'intérieur de cette licence, il existe en effet le parcours « Économies et sociétés » (ES) qui vise à mettre en perspective les apports de la sociologie et de l'économie dans l'étude de divers phénomènes sociaux comme le travail, l'organisation, la consommation, le développement, etc. Ce parcours ES de la licence, qui fait l'objet d'une construction commune avec le l'Institut des sciences économiques et du management de la Faculté, est particulièrement bien calibré pour fournir les pré-requis du master AESS : une formation solide en sociologie et une ouverture sur les autres sciences sociales ; une bonne connaissance des institutions économiques, sociales et politiques.

Il convient cependant de ne pas exagérer la cohérence tubulaire (verticale) de l'offre des spécialités en Master, en l'ancrant dans une logique de filiarisation qui devrait s'enclencher dès le choix des parcours de licence de la Faculté des SES. La première année du master AESS a vocation à recruter tout étudiant ayant une licence d'économie et gestion ou une licence de Sciences Sociales, mais aussi des étudiants ayant une culture à la charnière entre l'économie et les méthodes quantitatives, ou entre l'économie et les autres sciences sociales (Mass, AES, sciences politiques, etc., sous réserve de vérification des pré-requis).

Les Licences donnant accès de droit au M1 de la Mention de Master SES sont :

- la licence de sociologie de l'USTL,
- la licence d'économie et gestion de l'USTL.

Conditions d'accès en M2 :

Le M2 AESS a vocation à accueillir principalement des étudiants issus du M1 spécialité AESS ou de la 4^e année des IEP, ainsi que quelques candidats extérieurs qui satisferaient aux conditions d'admission. La sélection sera effectuée par un jury composé de manière paritaire d'enseignants de Lille 1 et de l'IEP.

2. Positionnement dans l'environnement

a. Place de la formation dans l'offre de l'Université Lille 1

Articulation LMD

Au-delà de Faculté des sciences économiques et sociales, et au sein de l'USTL, les parcours de licence qui peuvent trouver un débouché dans la spécialité mention AESS sont les étudiants diplômés d'une licence en économie et gestion de l'IAE et d'une Licence en MASS de l'UFR de mathématiques pures et appliquées. Ces deux « provenances » donnent accès de plein droit à la mention de master économie appliquée (spécialité MESES de la mention Economie Appliquée) et peuvent aussi être acceptées dans le master mention sociologie-ethnologie. Dans ce cas, la demande de validation d'acquis s'applique, et le recrutement s'effectue après examen des dossiers et entretien.

L'Université Lille 1 propose des formations à l'enseignement dans tous les domaines qui font sa réputation. La création d'un master centré sur l'enseignement et la formation en SES vient donc combler un vide. Cette offre est mise en cohérence avec l'ensemble de l'offre de l'Université Lille 1 dans le cadre de métiers de l'enseignement.

b. Place de la formation dans le contexte régional et national

Sur le plan régional, les universités se coordonnent au sein du PRES Université Lille-Nord de France.

Dans ce cadre, l'Université Lille 1 a revendiqué et obtenu d'accueillir la formation aux métiers de l'enseignement des SES dès lors qu'elle abrite la seule Faculté des SES au nord de Paris, et la seule Unité Mixte de Recherche dans le domaine économique et sociologique au Nord de Paris.

La recherche d'une offre commune avec l'université Lille 2 et l'IEP de Lille permet de bénéficier de l'expertise acquise depuis 10 ans par l'IEP de Lille dans cette formation. Cette dernière, créée en 1998, constitue, en effet, la seule préparation à l'Agrégation de Sciences Economiques et Sociales au Nord de Paris.

3. Adossement à la recherche

a. Ecoles Doctorales

Comme pour l'ensemble des mentions de Master de la FSES, les étudiants désirant s'inscrire dans les parcours recherche prévus au sein des différents M2 ont vocation à s'insérer dans l'école doctorale SESAME, qui propose des séminaires méthodologiques à destination des jeunes chercheurs (en M2 ou en thèse). Au-delà de ces séminaires méthodologiques, la FSES va mettre en place en coopération avec l'école doctorale des cours complémentaires pour les étudiants désirant s'engager dans la recherche. Ces cours complémentaires seront dispensés pour partie en M2 et pour partie durant la première année de thèse.

b. Laboratoires et Equipes de Recherche

Le Clersé (UMR-8019 CNRS) est le seul laboratoire engagé *ès qualités* dans la production de la totalité de cette offre de formation. Il est particulièrement bien armé pour porter une formation fondée sur l'interface économie-sociologie puisqu'il est un des rares laboratoires (avec le LEST d'Aix en Provence) reconnus par le CNRS à abriter des recherches communes en économie et sociologie. Le Clersé joue sur ce terrain un rôle structurant, à travers le programme de recherche transversale en socio-économie et le séminaire idoine, la *Revue Française de Socio*

Economie, reconnue comme revue scientifique de premier plan par l'AERES, le GDR (GDR CNRS 2840) de Sociologie et Economie que co-préside Nicolas POSTEL, responsable de la spécialité MESES en M1 de la mention Economie Appliquée.

Pour ce qui concerne la spécialité AESS, il y a une forte collaboration avec des enseignants chercheurs membres du CERAPS (UMR 8026) laboratoire associé à Science Po Lille. Cette collaboration fait sens tant dans la perspective d'une formation à la recherche en sciences sociales, que dans la formation à l'Agrégation de Sciences Economiques et Sociales qui comprend désormais une épreuve optionnelle de sciences politiques.

Cette forte association ne se fait pas au détriment d'autres collaborations plus ponctuelles en fonction des programmes des différents concours visés et de la recherche d'expertise au sein de la faculté des SES avec des collègues du laboratoire EQUIPPE (EA-4018 Lille 1, Lille 2 et Lille 3), notamment sur les questions de développement territorial et les questions européennes, ou du CEREQ, sur les questions ayant trait au travail et à l'emploi.

L'ensemble des collègues et des laboratoires associés à cette mention de Master prennent part aux mêmes missions (cours, encadrement de travaux, de stages, de mémoires de recherche...).

Intitulé de la spécialité	Statut, code et intitulé de l'équipe ou du laboratoire	Etablissements ou organismes de rattachement
AESS	Clersé (UMR-8019 CNRS) Ceraps (UMR-8026 CNRS)	Lille 1- Lille 2

4. Partenariats académiques régionaux, nationaux ou internationaux

Ces partenariats concernent le M2 AESS. Le M2 AESS est réalisé en association avec l'Institut d'Etudes Politiques de Lille dans le cadre de la convention qui régit les relations entre l'USTL et l'IEP.

Sur le plan institutionnel, l'année du M2 figurera parmi les parcours de formation ouverts en cinquième année de l'IEP. Les étudiants de l'IEP qui suivront avec succès ce parcours de 5^e année se verront délivrer le diplôme de l'IEP, ainsi que le titre de Master AESS de l'Université Lille 1.

Les étudiants de l'Université Lille 1 qui suivront avec succès cette formation se verront délivrer le titre de Master, spécialité AESS par l'Université Lille 1 (comme il va de soi), ainsi que le certificat d'études politiques de l'IEP de Lille, sanctionnant leur réussite à ce parcours de 5^e année.

Intitulé de la spécialité	Statut, code et intitulé de l'équipe ou du laboratoire	Etablissements ou organismes de rattachement	Pays
AESS		Faculté des SES (ISA et ISEM) Lille 1 Institut d'Etudes Politiques de Lille (Lille2)	France France

5. Ouverture internationale

Le master mention sociologie-ethnologie participe au même titre que les autres formations de la Faculté des SES aux programmes ERASMUS. L'objectif est de permettre à 5 à 10 étudiants par an de bénéficier d'une telle mobilité en M1, et d'accueillir autant d'étudiants en provenance de la zone ERASMUS.

Pour les étudiants en mobilité, leur programme d'étude à l'étranger est discuté puis validé au cas par cas avec le responsable de spécialité. Pour les étudiants absents de Lille 1 au 2^e semestre, le stage est nécessairement remplacé par un mémoire de recherche (dirigé par un enseignant dans l'Université d'accueil, lorsque c'est possible).

Au-delà du dispositif ERASMUS, l'Université ayant passé des accords avec de nombreuses universités étrangères, le M1 sociologie-ethnologie, spécialité AESS, pourrait être amené à accueillir régulièrement des étudiants venus de Chine, de Roumanie (avec laquelle existent d'anciens partenariats), de Turquie, d'Afrique francophone.

Il est cependant évident que l'entrée en M1 requerra de ces étudiants, étant donné la vocation de ce M1, une solide formation initiale en économie et un niveau de pratique très satisfaisant de la langue française.

IV. ORGANISATION DE LA MENTION

1. Structure

La mention de master sociologie-ethnologie est habilitée par Lille 1. Le M1 est porté par la FSES de Lille 1. Le M2 est porté par l'Institut d'Etudes Politiques de Lille et fait l'objet d'une co-habilitation par l'Université de Lille 2.

Les deux années forment une spécialité de Master.

La généralité du **M1** et son inscription résolue dans les domaines de compétence de la Faculté et du laboratoire CLERSE permettent d'envisager sereinement des parcours associant le M1 puis d'autres M2 de la faculté. Bien évidemment, les étudiants titulaires du M1 seront par ailleurs libres de candidater dans le M2 de leur choix. Le M1 sociologie-ethnologie, spécialité AESS, n'est pas conçu comme une préparation au concours engageant les étudiants dans une filière irréversible, mais un M1 de **culture générale en Sciences sociales**, accentuant la bi-disciplinarité déjà promue dans les parcours « Economies et Sociétés » de la faculté et apportant aux étudiants des solides bases méthodologiques à l'écrit et l'oral.

C'est donc une formation d'excellence qui permet aux étudiants de se situer dans la perspective d'une préparation intensive en M2, et une formation suffisamment générale et universitaire pour leur permettre de valoriser leur M1 dans d'autres perspectives de M2 notamment au sein de la faculté (voir ci-dessus). Les étudiants auront ainsi la possibilité d'une réorientation après le M1 pour ceux qui ne souhaiteraient plus tenter les concours d'enseignement à l'issue de concours blancs leur permettant de s'évaluer durant le M1. Un conseil pédagogique sera mis en place pour conseiller les étudiants à la vue de leur niveau en M1 et les orienter vers une candidature à d'autre M2.

Le **M2 AESS** reprend la formule de l'ancienne et très renommée préparation aux concours d'enseignement (Agrégation et CAPES) de Science Po Lille. On peut rappeler, d'une part l'excellence actuelle de cette formation : un taux d'admissibilité de 100 % et d'admis de 80 % des présents au CAPES en 2009 – un taux avoisinant les 100 % d'admis sur ces dernières années en y intégrant les étudiants redoublant la préparation une

année et repassant le concours. Ce taux de réussite la distingue comme l'un des tout premiers centres de préparation aux concours de SES derrière les ENS.

Le M2 est porté par l'Institut d'Etudes Politiques de Lille. Il est consacré à la préparation des concours CAPES et Agrégation de Sciences Economiques et Sociales. Il offre la possibilité de stages et/ou d'un mémoire au second semestre avec une optique recherche (parcours recherche offerts pour les Masters d'économie et de sociologie de la faculté).

Par ailleurs, les titulaires du M2 AESS se voient délivrer un *Certificat d'Etudes Politiques* par l'Institut d'Etudes Politiques de Lille.

2. Équipe pédagogique

Le tableau suivant ne recense que les intervenants en poste dans les Universités ou les organismes de recherche. Les institutions partenaires sont indiquées dans le tableau consacré au rôle des partenaires dans la formation, et les intervenants professionnels sont présentés dans le document remis en annexe : leurs noms figurent sur la grille des enseignements et leur prestation est décrite dans les fiches d'enseignements qui ont été renseignées par chaque intervenant.

M1

Nom, Prénoms	Qualité- Métier	Section CNU- Fonction	Equipe- Laboratoire	Composante- Département	Etablissement- Entreprise
Renaud Fillieule	PR	19	Clersé	FSES	USTL
Jacques Rodriguez	MCF	19	Clersé	FSES	USTL
Jean-Sébastien Lenfant	PR	05	Clersé	FSES	USTL
Bruno Boidin	MCF (HDR)	05	Clersé	FSES	USTL
Laurent Cordonnier	MCF (HDR)	05	Clersé	FSES	USTL
Serge Dormard	PR	05	EQUIPPE	FSES	USTL
Florence Jany-Catrice	MCF (HDR)	05	Clersé	FSES	USTL
Bertrand Zuindeau	MCF (HDR)	05	Clersé	FSES	USTL
Nicolas Postel	MCF	05	Clersé	FSES	USTL
Richard Sobel	MCF	05	Clersé	FSES	USTL

Sandrine Rousseau	MCF	05	Clersé	FSES	USTL
Jean Claude Benvenuti	PRAG			FSES	USTL
François-Xavier de Vetter	MCF	05	Clersé	FSES	USTL
Etienne Farvaque	MCF	05	EQUIPPE	FSES	USTL
Bernard DUPONT	MCF	05	EQUIPPE	FSES	USTL
Olivier MAZADE	MCF	19	Clersé	FSES	USTL
Cécile VIGNAL	MCF	19	Clersé	FSES	USTL
Annette DISSELKAMP	MCF	19	Clersé	FSES	USTL
Jacques LEMIERE	MCF	19	Clersé	FSES	USTL

M2 AESS

MARDELLAT Patrick	MCF	05	CLERSE	IEP
PASSARD Cédric	PRAG		CERAPS	IEP
POUCHAIN Delphine	PRAG		CLERSE	IEP
LENGAIGNE Benoît	MCF	05	CLERSE	IEP
GARNIER Nicole	PRAG			Lille I
LEMBRE Stéphane	Agrégé moniteur		IRHIS	Lille III
CONTAMIN Jean- Gabriel	PR	04	CERAPS	Lille II
FLANQUART Hervé	MCF	19	CLERSE	Université du littoral
GENY Romain	Agrégé			Lycée Picasso Avion
FABRE Thomas	Agrégé			Lycée Faidherbe Lille

Cette liste varie en fonction des thèmes au programme du concours de l'Agrégation.

Le directeur d'étude du M2, Patrick Mardellat, recrute chaque année deux nouveaux enseignants pour chaque nouveau thème de sciences économiques et de sociologie.

NB

La création de ce Master a nécessité le recrutement d'un *Professeur Agrégé*, Jean Claude Benvenuti, qui bénéficie d'une longue expérience dans le domaine : titulaire des deux concours d'enseignement, il pilotera la préparation concours M1, les stages M1 et les modules de mise à niveau M1. Il sera la personne ressource identifiée par les étudiants.

V. ORGANISATION DES CURSUS

1. Descriptif

La première année de Master totalise 568 heures (éq. TD) d'enseignement pour un étudiant (pour le cadrage de 600 conseillé). Ce cumul correspond aux heures passées en présentiel (cours, séminaires, ateliers, conférences de méthodes...).

Ce calcul ne prend pas en compte les heures de suivis de stage, d'encadrement de travaux de recherche et de projets alloués par étudiant, dont le détail est présenté plus bas (dans les maquettes et le descriptif des UE).

		Nombre d'heures					
		Cours	Cours TD	TD	Stage	Projet	Total HTD
M1 AESS	S1	156	40	20		Suivi individuel	294
	S2	156	20	20	2 mois		274

La seconde année AESS

		Nombre d'heures					
		Cours	Cours TD	TD	Stage	Projet	Total HTD
M2 AESS	S1	215					320
	S2	215			A préciser		320

(En raison d'une spécificité propre à l'IEP de Lille et relevant de sa décision autonome, l'ensemble des tâches pédagogiques sont considérés comme relevant de cours dans le cadre de cette préparation.)

2. Organisation pédagogique

La première année du M1 sociologie-ethnologie, spécialité AESS

L'organisation est fondée sur la **logique des trois tiers** qui permet une formation équilibrée.

Cette logique repose sur l'organisation pédagogique fondée sur : 1/3 de formation d'économie ; 1/3 de formation en sciences sociales, 1/3 en formation aux techniques de concours (dissertation, oraux, questions de synthèse...).

Une souplesse sera apportée dans le choix des cours en fonction du programme d'agrégation (dont les thèmes durent 3 ans). On propose qu'un cours de sociologie et un cours d'économie soient tous les 3 ans dédié à un des thèmes du concours d'agrégation. On peut élargir le choix des cours à d'autres cours existant dans d'autres M1 d'économie ou de sociologie le cas échéant.

Il est créé un cours de mise à niveau en économie pour les sociologues et de mise à niveau en sociologie pour les économistes dès le S1 qui aura sans doute un volume horaire plus important.

Le module préparation au concours débouche sur l'apprentissage des techniques nécessaires dans tout concours de la fonction publique, et plus encore dans le cadre des concours d'enseignements. Ce module débouche sur l'organisation d'un concours blanc de CAPES, à l'écrit en janvier et à l'oral en juin. Ce module comprend un apprentissage des techniques de dissertation et d'exposé à un rythme élevé (1 exercice de ce type oral et écrit chaque mois).

A l'intérieur de ce module, existe une possibilité de stage pédagogique (d'observation selon les recommandations actuelles du ministère). Ce stage ne devrait pas excéder 3 semaines (selon les recommandations actuelles du ministère). On peut donc lui adjoindre d'une part un travail réflexif lié à l'enseignement sur le mode des mémoires d'expertise réalisés dans les autres M1 de la Faculté et des modules de mises à niveau pour les sociologues et les économistes (organisés, en parallèle, sur une semaine ou sur deux semaines consécutives) sur des acquis antérieurs : microéconomie, macroéconomie, concepts sociologiques fondamentaux, grands auteurs de la sociologie...)

L'anglais est « optionnel » et n'ouvre pas à des crédits ECTS, mais il sera très fortement conseillé aux étudiants, et en particulier à ceux d'entre eux soucieux de pouvoir candidater à d'autres spécialités de M2 que le M2 AEES avec des chances raisonnables d'intégration.

Contenu pédagogique du M1

M1 AEES				
	UE	ECTS	Contenu (S1)	Contenu (S2)
1	Théorie sociologique (3 cours de 30H au choix chaque semestre)	10 + 10	Sociologie politique Sociologie de la famille Conflit social <i>Un cours de remise à niveau en sociologie pour les économistes</i>	Théories du choix rationnel en sciences sociales Stratification sociale Cours sur un thème d'agrégation
2	Théorie économique (3 cours de 30H chaque semestre)	10 + 10	Macroéconomie du capitalisme financier Epistémologie des Sciences Sociales <i>Un cours de remise à niveau en économie pour les sociologues</i>	Economie et politique de l'emploi Doctrines économiques contemporaine Economie des institutions
3	Outils et Méthodes (disciplinaires)	20	Mathématiques : 20H Préparation à la dissertation Préparation à l'oral Atelier recherches	Mathématiques : 20H Préparation à la dissertation Préparation à l'oral et modules de mise à niveau
	Outils et Méthodes (généraux)	10	Connaissance du métier d'enseignant	Stage pédagogique
	Total heure/étudiant	30+30	294 H td	274 htd
	Options sans validation ECTS		Anglais 20htd	Anglais 20htd

La deuxième année de Master AEES

Le Master AEES s'appuie sur le dispositif déjà existant de préparation au CAPES et à l'Agrégation proposée en parcours de 5^{ème} année à l'IEP. Les étudiants auront la possibilité de suivre un stage rémunéré de 108 heures étudiants (cf [Circulaire DGESCO](#) n° 2009-109 du 20 août 2009 relative à l'organisation de stages pour les étudiants en master se destinant aux métiers de l'enseignement - Bulletin officiel n° 31 du 27 août 2009).

	FORMATION DISCIPLINAIRE				FORMATION PROFESSIONNELLE	
	U1	U2	U3	U4	U5	U6
S3	Fondamentaux de l'économie 45 h 4 ects	Fondamentaux de la sociologie 45 h 4 ects	Histoire de la Pensée Economiques 65 h 6 ects	Histoire de la Pensée Sociologique 65 h 6 ects	Traitement de l'information économique et sociale (dont TICE) 45 h 5 ects	Préparation et suivi du stage responsabilité 10 h 5 ects
S4	Methodologie des sciences économiques et sociales 45 h 8 ects	Epistémologie Des sciences sociales 45 h 4 ects	Didactique Economie 45 h 4 ects	Didactique Sociologie 45 h 4 ects	Techniques de l'enseignement en sciences économiques et sociales 45 h 5 ects	Culture générale professionnelle (dont préparation à l'épreuve orale Agir en fonctionnaire de l'état). 20 h 5 ects

3. Descriptifs des UE

M1 AEES

Le M1 AEES est découpé en 3 tiers. Ce découpage est symétrique entre les deux semestres : on retrouve en effet les mêmes thématiques d'U.E. (ex : Théorie économique) au premier et au second semestre. C'est pourquoi on présente ici le contenu des UE en les regroupant deux par deux (le premier et le second semestre) sous l'intitulé de leur thématique. Pour la numérotation des UE, on a adopté la logique suivante (pour donner un exemple) : l'UE 1.2 est l'Unité d'Enseignement de Théorie économique (thématique 1) du second semestre...

U.E.	Description de l'U.E.
Théorie Sociologique UE 1.1. (10 ECTS) 90 heures de cours UE 1.2. (10 ECTS) 90 heures de cours	Les cours de sociologie visent des thèmes généraux : politique, famille, déviance.... Ce sont ces thèmes qui forment l'essentiel du programme du CAPES qui porte sur l'ensemble de la formation du lycéen. Il lui est adjoint un éclairage essentiel sur les théories du choix rationnels et des structures qui forment les deux pôles théoriques qui structurent les connaissances en matière de sciences sociales. Un cours sera créé tous les trois ans pour répondre plus spécifiquement au programme de l'agrégation (2010 : sociologie de l'éducation). Ce module donne donc une culture générale de base en sociologie à l'ensemble des étudiants. Un cours de remise à niveau supplémentaire est proposé aux économistes.

<p>Théorie Economique 3 cours au choix par semestre UE 2.1. (10 ECTS) 90 heures de cours UE 2.2. (10 ECTS) 90 heures de cours</p>	<p>Les cours de théorie économique visent d'une part à former une culture de base en analyse économique, d'autre part à former des étudiants armés pour traiter des questions contemporaines de crises et de durabilité écologique et social du système économique.</p> <p>Les cours de doctrine économique contemporaine, d'épistémologie et d'économie des institutions remplissent le premier objectif. Les cours dédiés au fonctionnement concret du capitalisme contemporain ainsi qu'au travail et à l'emploi remplissent le second.</p> <p>Un cours est spécifiquement dédié à un thème du programme d'agrégation. Un cours de remise à niveau en économie est proposé aux sociologues.</p>
<p>Outils et Méthodes disciplinaires 10 ECTS / Semestre</p>	<p>Ce module dispense aux étudiants les techniques nécessaires aux concours, non seulement de l'enseignement mais plus généralement de la fonction publique.</p> <p>Trois compétences sont visées :</p> <p>techniques mathématiques, technique de la dissertation et de la question de synthèse, technique de l'oral de concours.</p> <p>Les cours se déroulent de manière interactive, avec de larges plages dédiées à la pratique du travail en groupes autonomes avec un suivi très régulier.</p> <p>Ce module comprend un atelier « formation à la recherche » qui consiste en la réalisation de cours mémoires, exposés, revue de presse sur des articles de référence et qui permet à la fois de viser la formation à la recherche et de parfaire la culture générale en sciences sociales des étudiants.</p>
<p>Outils disciplinaires généraux (2 + 8 ECTS)</p>	<p>D'une part apprentissage du métier d'enseignant.</p> <p>D'autre part stage et réalisation 'un mémoire sur la pratique et le contenu pédagogique : « comment enseigner les sciences sociales ? »</p>

M2 AESS

UE		Descriptif
1	Préparation aux épreuves d'économie	En s'appuyant sur les acquis des étudiants, il s'agira de consolider ces connaissances et de d'apprendre à les mobiliser dans le cadre d'une dissertation de Sciences Economiques. Ce cours vise aussi bien à la préparation des épreuves du CAPES (écrit + oral) qu'à préparer l'oral de l'Agrégation (pour lequel aucun programme n'est défini).
	Préparation aux épreuves de sociologie	En s'appuyant sur les acquis des étudiants, il s'agira de consolider ces connaissances et de d'apprendre à les mobiliser dans le cadre d'une dissertation de Sociologie. Ce cours vise aussi bien à la préparation des épreuves du CAPES (écrit + oral) qu'à préparer l'oral de l'Agrégation (pour lequel aucun programme n'est défini).
2	Thème Agrégation Economie 1	L'objectif, en 30 heures, sera de préparer les étudiants au thème indiqué par le Bulletin Officiel de l'Education Nationale. <i>Thème d'Economie 1 à la rentrée 2010 : Economie et finance internationales.</i>
	Thème Agrégation Economie	L'objectif, en 30 heures, sera de préparer les étudiants au thème

	2	indiqué par le Bulletin Officiel de l'Education Nationale. <i>Thème d'Economie 2 à la rentrée 2010 : Economie de l'innovation.</i>
3	Thème Agrégation Economie 3	L'objectif, en 30 heures, sera de préparer les étudiants au thème indiqué par le Bulletin Officiel de l'Education Nationale. <i>Thème d'Economie 3 à la rentrée 2010 : A paraître en juin ou juillet 2010.</i>
	Thème Agrégation Sociologie 1	L'objectif, en 30 heures, sera de préparer les étudiants au thème indiqué par le Bulletin Officiel de l'Education Nationale. <i>Thème de Sociologie 1 à la rentrée 2010 : Sociologie de l'éducation.</i>
4	Thème Agrégation Sociologie 2	L'objectif, en 30 heures, sera de préparer les étudiants au thème indiqué par le Bulletin Officiel de l'Education Nationale. <i>Thème de Sociologie 2 à la rentrée 2010 : Sociologie des croyances collectives.</i>
	Thème Agrégation Sociologie 3	L'objectif, en 30 heures, sera de préparer les étudiants au thème indiqué par le Bulletin Officiel de l'Education Nationale. <i>Thème de Sociologie 3 à la rentrée 2010 : A paraître en juin ou juillet 2010.</i>
5	Mathématiques	Il s'agit d'un cours préparant les étudiants pour les épreuves d'admission du CAPES (les mathématiques étant une partie de la nouvelle épreuve sur dossier) et de l'Agrégation (où les mathématiques restent une épreuve en tant que telle).
	Méthode des sciences économiques et sociales (préparation à la leçon et au commentaire de dossier)	Ce dernier cours a pour objectif de former les étudiants aux épreuves orales des deux concours (leçon et épreuve sur dossier), tant en Sciences Economiques qu'en Sociologie.
6	Stage Professionnel	Réalisation d'un mémoire de stage- 5 ECTS
	Culture générale professionnelle	préparation à l'épreuve orale Agir en fonctionnaire de l'état 20 h 5 ects

4. Aspect formation à la recherche

Des travaux encadrés durant le S1

Le but de l'atelier de recherche est avant tout de fournir aux étudiants un savoir-faire méthodologique : maîtriser les opérations préalables au traitement d'un sujet d'étude ou de recherche en les appliquant concrètement à une question. L'évaluation repose sur les dossiers remis et les prestations orales réalisées.

Comme on a pu l'expliquer dans la section précédente (présentation des UE), les ateliers de recherche sont un pilier de l'entraînement aux méthodes de travail autonomes et par projets que l'on veut fournir aux étudiants. Ce type de travaux contient déjà une grande part d'exercices de recherche, dans la mesure où toute la production en amont des exercices de communication repose sur la prise d'initiative des étudiants pour recueillir la documentation pertinente, les données utiles et fiables, les positions d'experts... nécessaires à un travail de « présentation » ou de « restitution » de cette recherche. Cette formation à la recherche et à sa restitution est tout aussi importante pour les futurs « chercheurs » que pour les futurs « enseignants » et « économistes spécialisés dans la formation en sciences sociales », dont on sait que l'une des conditions de la performance future est

précisément de se maintenir au long cours dans une dynamique de recherche développement, ou de recherche action, individuelle ou collective.

Le stage d'expertise au S2 pour l'ensemble des étudiants

i) Les objectifs du stage

Les étudiants du M1 AESS de l'Université Lille1 devront effectuer un stage dit d'*expertise* qui est traditionnellement à l'USTL d'une durée de 8 semaines durant les mois de janvier et février. Nous cherchons à proposer aux étudiants des stages les plus diversifiés possibles afin de répondre à une certaine diversité de profils et d'objectifs.

Ce stage, pour les étudiants se spécialisant dans la préparation des concours, aura une triple vocation : découverte du métier auquel l'étudiant se destine (le plus souvent, donc, au lycée dans le cadre des stages d'observation coordonnés par le rectorat...Mais potentiellement dans toute entreprise ou administration visée), découverte de la logique d'un laboratoire de recherche et du lien enseignement-recherche dans le cadre d'un pratique « ouverte et dynamique » de l'enseignement (ou du travail d'expertise visé par les étudiants après le M1), et stage de mise à niveau dans les disciplines dont les étudiants ne sont pas originaires (économie ou sociologie selon les cas).

Le but de ces stages est de mettre les étudiants en situation d'avoir à *résoudre un problème concret* qui se pose à l'organisation d'un enseignement, et requérant la mise en œuvre des connaissances et des compétences acquises durant leurs études.

Il s'agit donc d'effectuer *une mission* dans l'administration, le lycée ou l'entreprise concernée, dont l'orientation principale est *une étude* visant à apporter des solutions ou à proposer des scénarios (ou des hypothèses de négociation) à des problèmes rencontrés par cette organisation, étude à travers laquelle l'entreprise délègue au stagiaire tout ou partie de l'expertise requise pour « débrouiller » la question. La comparaison qui pourrait s'imposer est que le travail à effectuer s'apparente un peu à une mission de consultant, à la différence toutefois que la position du stagiaire est subordonnée à celle de l'entreprise, et n'exclut pas une participation effective aux différents collectifs de travail.

ii) L'organisation pratique du stage en milieu scolaire

Dans le lycée (l'entreprise ou l'organisation) le stagiaire est encadré tout au long de son stage par un maître de stage.

A la faculté, l'étudiant est suivi par un enseignant, qui sera son *directeur de mémoire*.

Le sujet de l'étude est validé conjointement par le maître de stage, l'enseignant et l'étudiant. A la suite de quoi, une convention de stage est signée.

Une rémunération peut être prévue, compte tenu de la valeur ajoutée attendue de la mission.

L'étude effectuée donne lieu à un compte rendu dans un mémoire d'expertise. Il ne s'agit donc pas d'un rapport de stage classique, mais d'un compte rendu de mission, comportant comme pièce de résistance l'étude et les résultats présentés. Il importe donc au plus haut point que la mission effectuée ait bien le format d'une étude orientée vers la solution d'un problème. Le but du mémoire d'expertise est de faire le compte-rendu de la manière dont la question a été traitée, en faisant valoir les méthodes et les compétences qui ont été mises en œuvre dans son traitement.

Le mémoire est soutenu dans le courant du mois de mai, devant un jury composé du maître de stage et de l'enseignant de la Faculté.

iii) Le stage découverte en laboratoire

La mention Sociologie-Ethnologie étant adossée principalement à la recherche du Clersé, l'unité d'accueil des stagiaires est *a priori* le Clersé (UMR 8019-CNRS). Cependant, la participation d'enseignants chercheurs du CERAPS (UMR 8026-CNRS) ou d'EQUIPPE (EA- 4018 Lille 1 et Lille 2) ou à cette mention de Master ouvre la voie à des stages dans ces unités de recherche. Ce stage est facultatif pour les étudiants choisissant de s'orienter vers l'enseignement ou un travail non principalement fondé sur une activité de recherche.

Pour les étudiants qui envisagent d'entamer un parcours recherche en M2, le stage d'expertise peut se dérouler exclusivement en laboratoire. La question à traiter durant le stage recherche est alors définie par un enseignant-chercheur de ces unités de recherche d'accueil. Elle doit servir l'avancée des recherches au sein du laboratoire. Le travail débouche sur un mémoire de recherche, présentant à la fois les enjeux théoriques de la question, et une application à un problème ou un cas particulier, mettant en valeur les méthodes d'analyse acquises dans les enseignements théoriques, d'outils et de spécialité. Le mémoire est soutenu début juin devant au moins 2 enseignants chercheurs de la Faculté des SES.

Les travaux d'études et de recherche du S3 et S4 pour l'ensemble des étudiants du M2

Les étudiants pourront consacrer une partie de leur travail personnel à un projet de recherche en S4. Cela concernera principalement les étudiants non admissibles au CAPES en début de S4. Cette formation à la recherche s'appuiera sur les laboratoires et équipes de recherches du CLERSE et du CERAPS.

Elle prend place dans le cadre des ateliers de méthodes qui seront organisés en partenariat entre L'université Lille 1 et Science Po Lille. Les étudiants pourront, selon leur choix, choisir de prendre un ou plusieurs ateliers-séminaires de recherche en sociologie, anthropologie ou sciences économiques, mis en place par l'école doctorale dans le cadre des formations de M2 de la faculté.

Cette offre de parcours recherche est mutualisée à l'ensemble des M2 et ouvre à l'ensemble des thèmes de recherche proposés dans ces secteurs par le laboratoire CLERSE (en économie et sociologie).

3. Formation Tout au long de la vie

La mention SES est naturellement ouverte (et veut faire bon accueil) aux personnes désirant reprendre des études au cours de leur parcours professionnel. Outre les conditions à valider pour candidater (voir infra) la principale condition de succès pour les étudiants en « formation continue » est que ceux-ci disposent d'un financement correct pour pouvoir se rendre disponible pendant une année entière et financer leur scolarité (qu'il s'agisse d'une candidature au niveau M1 ou au niveau M2). L'information sur les dispositifs de financement de la formation continue est disponible auprès du SUDES.

Il n'est pas prévu d'aménagement particulier des horaires ou des modalités de contrôle des connaissances. Cependant, les U.E étant capitalisables, il est relativement aisé de fractionner une année d'enseignement en deux années à mi-temps.

En dehors des procédures de validation de l'expérience acquise (VAE, pilotées par le SUDES pour l'ensemble des formations de l'Université Lille 1), les conditions usuelles s'appliquent pour l'acceptation des candidatures en M1 ou en M2. Pour l'entrée en M1 : demande de validation d'acquis (examinée par le Président du Jury du M1), pour l'ensemble des étudiants diplômés à BAC + 3 qui ne sont pas diplômés d'une licence d'économie gestion ou de licence Mass de l'Université Lille 1. Pour l'entrée en M2, les candidatures sont prises en considération pour tout diplômé à BAC + 4.

4. Pilotage et accompagnement

Dispositifs de pilotage

Responsable de la mention : Abdelhafid HAMMOUCHE

Responsable de la spécialité AESS : Renaud Fillieule

Directeur d'étude du M2 : Cédric PASSARD et Delphine POUCHAIN

Jurys d'examen

Il est constitué un seul jury d'examen pour le M1. Le jury du premier semestre (1^{ère} session) se tient à la fin janvier (les examens du premier semestre ont lieu en décembre pour libérer la période de janvier et février pour les stages). Le jury de rattrapage du S1 a lieu fin mars (les épreuves de rattrapage ont lieu en mars, après les stages). Les jurys du S2 (session ordinaire et rattrapage) ont lieu en juin et juillet (respectivement).

Il est constitué un jury de M2, qui sera composé à part égale d'enseignants de Lille 1 et de l'IEP.

Conseil de perfectionnement

Un conseil de perfectionnement sera constitué. Ce conseil sera composé de responsables du Master, des membres de l'équipe pédagogique, d'étudiants et de personnels IATOS de la mention. Il se réunira une fois par année. Si besoin est, il pourra être réuni en assemblée extraordinaire.

La commission pédagogique paritaire regroupant les enseignants et les étudiants (une commission pour le M1 et une pour le M2) se réunit une fois par semestre.

5. Evaluations des étudiants

Evaluation des compétences transversales

Ces compétences sont révélées par les mises en situation ou les simulations, les exercices de synthèse, les exposés, les travaux de recherche, les examens oraux mis en place tout au long des deux années. Ces différentes épreuves ont été présentées dans le tableau récapitulatif des UE (section V.3). Ces formes d'évaluation apparaissent surtout au niveau des conférences de méthode et des Atelier recherche (M1), des stages d'expertise (M1), des concours blancs écrits et oraux (M2), et éventuellement des rapports de stage et des mémoires de recherche (M2). Ces différents travaux, types d'exercices et modalités de contrôle des connaissances permettent à la fois de faire apparaître la qualité et la quantité des compétences acquises au cours des enseignements, et la manière dont l'étudiant les mobilise et les connecte.

Le suivi précis de l'actualité économique et sociale, que l'on peut assimiler à une compétence transversale, est également évalué à travers ces mises en situation.

Evaluations des connaissances

Les formats d'évaluation ont été présentés ci-dessus ainsi que dans le descriptif des UE. Dans les UE de spécialité et d'outils, chaque enseignement ne fera pas obligatoirement l'objet d'une évaluation séparée (cf. compétences transversales). Dans le guide de l'étudiant remis au début de la formation, le règlement des études sera clairement stipulé.

Règles d'obtention du diplôme

Le diplôme de Master est délivré aux étudiants de M2 ayant obtenu la moyenne des points à la fois au premier semestre et au second semestre. L'annexe au diplôme précise les notes obtenues pour chaque enseignement et la moyenne obtenue dans chaque UE.

Pour les étudiants du M1, le relevé de note indique les notes obtenues pour chaque enseignement et la moyenne obtenue dans chaque UE. L'année est validée si les deux semestres ont été validés (obtention de la moyenne des points à chaque semestre).

Aide au pilotage de la formation

C'est le conseil de perfectionnement qui sera amené à jouer ce rôle de pilotage, muni des mêmes instruments d'évaluation.

Règles de compensation

Les règles de compensation sont définies par l'établissement : compensation semestrielle en M1 si aucune note n'est inférieure à 5/20. Capitalisation totale des UE en M2.

VI. BILAN DE FONCTIONNEMENT

1. Flux constatés et attendus

Au total, le M1 pourrait accueillir environ 50 étudiants.

La capacité d'accueil en M2 est limitée à 20 étudiants, elle est susceptible d'être modifiée en fonction de l'évolution du nombre de postes aux concours.

Il s'agit d'un calibrage très raisonnable.

Le M1 AEES peut en effet compter sur un « vivier » assez naturel d'étudiants en provenance de la licence de sociologie et de la licence d'économie gestion. Les parcours « Economie et société » abritent un parcours classique bi-disciplinaire mené en partenariat entre l'Institut de sociologie et d'anthropologie et l'Institut des sciences économiques et du management, et un parcours « classes préparatoires aux grandes écoles » (sur trois ans) mené en partenariat avec le lycée Gaston Berger. Côté licence de sociologie ce parcours accueille une quarantaine d'étudiants en L3, et une cinquantaine côté économie. On peut tabler sur le fait qu'au moins 1/3 d'entre eux souhaitent intégrer le M1 spécialité AEES.

La troisième partie de l'effectif sera formée d'étudiants arrivant en master depuis d'autres licences de l'université ou d'autres universités. Ainsi un certains nombres d'étudiants en provenance de la licence MASS seront sans doute intéressés. L'expérience montre (comme pour l'ancienne mention Economie et Administration Publique), que l'on peut compter à l'entrée du M1 sur un flux non négligeable d'étudiants en provenance d'autres Facultés d'économie et gestion de la région ou de la métropole (entre 4 et 8 par an pour l'ex-mention EAP), ou venant d'autres disciplines (sociologie, AES, EGO, histoire : entre 4 et 8 étudiants qui tirent bien leur épingle du jeu lorsqu'ils sont recrutés sur la base d'un bon dossier) ou en provenance d'universités étrangères (régulièrement : Chine, en raison d'accords entre l'USTL et Harbin ; Guinée, pour des raisons non maîtrisées. Entre 5 et 10 étudiants par an).

La spécialité AESS en M2 bénéficie de deux viviers : La première année, le M1, correspond au diplôme de quatrième année de Sciences Po Lille ou d'autres IEP. Les promotions précédentes ont été en moyenne d'une quinzaine d'étudiants, venant à parité de Lille 1 (2/5 soit 6) et de Science Po Lille (2/5 soit 6) et de l'extérieur dans une moindre mesure (1/5 soit 3). La clarification du lien Lille 1-Science Po Lille et la création d'un M1 AESS va dynamiser indéniablement l'afflux d'étudiants venant de Lille 1. Par ailleurs, il rendra plus visible pour l'extérieur cette formation qui ne délivrait pas jusqu'à présent le grade de master

Cette spécialité a donc vocation à prendre place dans un recrutement qui se joue aussi au niveau national. Ces excellents résultats passés, qui ont rencontré un fort écho médiatique et placent cette formation au premier rang de la province et au second rang national (derrière l'ENS) pour les concours d'enseignement joueront un rôle d'attracteur profond.

Il faudra donc « sélectionner » plus durement à l'entrée du M2 pour ne pas dépasser le nombre de place dans cette formation, qui se justifie par (1) le nombre de place aux concours qui ne plaide pas pour un sur calibrage (2) la nécessité de maintenir d'excellentes conditions d'encadrement et de travail qui ont fait sa réputation.

Cette nécessité de placer une sélection entre le M1 et le M2 justifie pleinement à nos yeux l'existence d'un M1 généraliste en socio-économie qui permettra aux étudiants non pris en M2 AESS de poursuivre leurs études dans les autres M2 de socio-économie de la faculté, ou d'autres universités (des cursus de socio-économie existent en master à l'université de Paris X-Nanterre, de Toulouse le Mirail, de Lyon, de Paris Diderot...).

2. Évaluation de la formation, devenir des étudiants par spécialité

Les seuls éléments de recul que nous avons concernant les résultats de l'ancienne préparation CAPES et Agrégation de Science Po Lille. Ils sont excellents et placent par exemple cette formation à la seconde place nationale derrière les ENS en 2009.

Résultats de la préparation au Capes et à l'Agrégation de SES de l'IEP de Lille depuis 2000 :

Années	NOMBRE D'INSCRITS	ADMIS		Taux de réussite au capes ou à l'agrégation (en % des inscrits)
		Capes ou Agrégation	Agrégation	

2000-2001	11	4	2	36 %
2001-2002	9	3	0	33 %
2002-2003	7	6	4	86 %
2003-2004	13	3	2	23 %
2004-2005	12	6	2	50 %
2005-2006	15	5	2	33 %
2006-2007	9	5	0	56 %
2007-2008	7	3	1	43 %
2008-2009	11	6 Admissibles : 11	3 Admissibles : 6	55 %

NB : les taux de réussite indiqués concernent ici les inscrits et non les présents aux concours. Ce calcul sous-estime donc les résultats véritables.

3. Evaluations des enseignements, évaluation des UE

Le contrat quadriennal 2006-2009 avait pour objectif de généraliser l'évaluation des enseignements à l'ensemble de la licence, ce qui a été fait (voir fiches des mentions de licence et site OFIP : <http://ofip.univ-lille1.fr/ofipevaluation.html>)

Pour les Masters, il n'y a pas eu d'évaluation des enseignements mais durant l'année 2008, une évaluation du LMD tel qu'il a été mis en place à Lille 1 a été réalisée sur l'ensemble des étudiants de M1 et M2 (ainsi que L3). Il s'agissait de voir comment les étudiants ont construit leur parcours durant le LMD, comment ils jugent certains choix d'organisation (durée du stage, poids des aspects professionnels ...). Cette évaluation du LMD a donné lieu à des rapports de synthèse et à une fiche de chaque parcours. Les résultats sont mis en ligne sur le site de l'OFIP.

Par ailleurs durant les enquêtes d'insertion professionnelle réalisée chaque année auprès des diplômés, un certain nombre de questions sur la satisfaction de leur formation sont posées : elles permettent de mieux comprendre ou de relativiser certains problèmes apparents dans les répertoires d'emplois.

4. conséquences de l'évaluation sur le pilotage

Au niveau de l'université, les évaluations de l'OFIP (enseignements, formations, devenir des étudiants, répertoires des métiers,...) ont été utilisées pour construire les maquettes. Certains changements et/ou aménagements des formations habilitées dans le cadre du contrat 2006-2009 correspondent à des demandes formulées lors des Commissions Pédagogiques Paritaires (CPP) ou des Conseils de Perfectionnement (CP).

Les résultats des enquêtes d'évaluation de l'OFIP seront systématiquement communiqués aux CPP et CP rendus obligatoires pour toutes les formations demandées en habilitation dans le cadre du contrat 2010-2013.

Un conseil de domaine sera instauré pour chaque domaine. Les enquêtes de l'OFIP et les comptes rendus des CPP et CP seront exploités par les conseils de domaine pour proposer des aménagements au CEVU.